

**Par e-mail**

Direction de l'instruction publique,  
de la culture et du sport (DICS)

Granges, le 21 février 2020

**Mise en consultation de l'avant-projet de règlement sur l'enseignement secondaire supérieur (RESS) révisé**

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Madame, Monsieur,

L'Association Fribourgeoise des Sports (AFS) a pris connaissance avec intérêt de l'avant-projet de règlement sur l'enseignement secondaire supérieur (RESS) révisé.

Nous relevons à satisfaction les mesures prévues en faveur des élèves admis au programme Sports-Arts-Formation (art. 52 et 54). Ces mesures semblent répondre à leurs besoins. Toutefois, ces besoins pouvant évoluer, nous plaidons pour une formule plus ouverte et non exhaustive. Nous pensons qu'aujourd'hui déjà, d'autres mesures pourraient faire du sens dans des cas individuels, comme par exemple, dans la mesure du possible, l'aménagement particulier et ponctuel pour un sportif d'une session d'examens qui tomberait en même temps qu'une compétition importante.

Il est essentiel que toutes ces mesures soient mises en œuvre rapidement et nous vous remercions par avance d'y veiller. Elles permettront aux élèves sportifs de talent de mieux concilier vie scolaire et vie sportive.

En vous remerciant pour l'attention portée à ces quelques lignes, nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Pour l'Association Fribourgeoise des Sports (AFS)